ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 21/10/2024

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, magistrat-désigné

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

11 heures 00

01) **DOSSIER N° 2400428** **RAPPORTEUR:** **Monsieur le Président Pascal DEVILLERS**

Titre de l'affaire Référe précontractuel - Demande au juge des référés 1°) de constater un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence de la part de la commune de Ua Pou dans le cadre de l'attribution de l'appel d'offres pour l'acquisition de 8 unités de traitement d'eau ; 2° Ordonner la suspension de la procédure de passation en cours jusqu'à ce que ces manquements soient corrigés ; 3° d'enjoindre à la commune de Ua Pou de fournir des explications complètes sur les critères utilisés pour l'évaluation des offres et de vérifier la conformité de l'offre retenue avec le CCTP.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL PACIFIC INDUSTRIE	M. A.. B..
Défendeur	COMMUNE DE UA POU	Le maire
	SOCIETE EAU FILTRE POLYNESIE (EFPY)	Le gérant

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 11/10/2024

Le président du tribunal